

6 octobre Journée nationale des aidants

1 contribution

Journée nationale des aidants

Faute d'une mobilisation internationale sur le sujet, la France a créé sa journée nationale des aidants en 2010, à l'initiative du ministère des affaires sociales et de la santé.

8,3 millions d'aidants

Plus de 8 millions de personnes peuvent être considérées comme des "aidants", à ce titre qu'elles assistent régulièrement et de façon non professionnelle des personnes de leur entourage nécessitant une aide à domicile.

Les tâches des aidants sont variées, allant des courses à l'accompagnement chez le médecin, en passant par les tâches ménagères, le jardin, le bricolage ou même parfois des aides plus spécifiques comme l'aide à l'alimentation. Dans de nombreux cas, ces aides se dispensent dans le cadre familial, maintenant ainsi un lien intergénérationnel.

Le rôle des associations familiales

Les associations familiales insistent fortement sur le rôle des aidants familiaux et remarquent que si les familles doivent assumer une part de solidarité auprès des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, ce soutien doit être accompagné par les pouvoirs publics qui doivent, de leur côté, mener une politique ambitieuse en direction des aidants familiaux.

<http://www.unaf.fr/spip.php?article15002>